



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 janvier 2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 janvier 2012

SEANCE DU 16 JANVIER 2012

Délibération n° D20110633

CONVENTION D'EXPLOITATION PUBLICITAIRE A LA SALLE DE
SPORTS DE L'I.U.F.M. ET A LA SALLE OMNISPORTS AVEC
L'ASSOCIATION NIORT HAND-BALL SOUCHEEN

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 20 janvier 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Josiane METAYER

Excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Josiane METAYER

Excusés :

Conseillers :

M. Alain BAUDIN
M. Guillaume JUIN
Mme Gaëlle MANGIN

SPORTS

**CONVENTION D'EXPLOITATION PUBLICITAIRE A LA SALLE DE
SPORTS DE L'I.U.F.M. ET A LA SALLE OMNISPORTS AVEC
L'ASSOCIATION NIORT HAND-BALL SOUCHEEN**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

L'exploitation de la publicité sur les panneaux amovibles situés à la salle de sports de l'I.U.F.M. et à la salle Omnisports est autorisée pour l'association Niort Hand-ball Souchéen suivant une réglementation et sous certaines conditions. Il est proposé de reconduire une convention d'exploitation publicitaire pour une durée de trois ans.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention d'exploitation publicitaire à la salle de sports de l'I.U.F.M. rue Villersexel et à la salle Omnisports située 8 rue Barra à Niort pour l'association Niort Hand-ball Souchéen, pour une durée de trois ans soit jusqu'au 31 décembre 2014 ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE